

**Séance du 2 mai 2024**

Nombre de conseillers	
en exercice :	33
Présents :	23
Absents :	10
Procurations :	7
Votants :	30

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le deux mai deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-six avril deux mille vingt-quatre par Monsieur Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire

**Président** : Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

**Présents** : Christian MAZUC, Raymond BRALEY, Christine LATAPIE, Didier PIERRE, Jean-Louis COSTE, Ludvine CHATELAIN-NOUIOUA, Michel SOULIÉ, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLÉ, Rachida EL HAOUARI, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Dominique BEC, Benjamin GOURDON, Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL

**Absents ayant donné pouvoir** : Marie-Noëlle TAUZIN (pouvoir à Dominique BEC), Catherine COUFFIN (pouvoir à Christine LATAPIE), Sabine MIRAL (pouvoir à Raymond BRALEY), Gulistan DINCEL (pouvoir à Franck TOURNERET), Jean-Philippe ABINAL (parti à 19H15, pouvoir à Michel SOULIE), Fabienne VERNHES (pouvoir à Christian MAZUC), Amar GUENDOUZI (pouvoir à Isabelle COURTIAL).

**Absents excusés** : Hakim GACEM, Virginie SEXTO, Jean-Luc PAULAT

**Secrétaire de séance** : Dominique BEC

**FIN/65-2024****Décision Modificative 2024 N°1  
Budget annexe Restauration**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1612-11,*

*Vu la délibération N°FIN/10-2024 du Conseil Municipal en date du 19 février 2024 portant approbation du budget annexe Restauration 2024,*

*Vu la délibération N°FIN/55-2024 du Conseil Municipal en date du 3 mai 2024 portant approbation du compte administratif 2023 du budget annexe Restauration 2024,*

*Vu la délibération N°FIN/60-2024 du Conseil Municipal en date du 3 mai 2024 portant approbation de l'affectation du résultat 2023 du budget annexe Restauration,*

*Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 25 avril 2024,*

ENTENDU que la Décision Modificative N°1 constitue le budget supplémentaire de la Restauration et a pour principal objet d'intégrer les résultats de la section de Fonctionnement et d'Investissement du Compte Administratif 2023, les reports de crédits de la section d'investissement 2023, ainsi que des ajustements complémentaires.

CONSIDERANT que les modifications introduites par cette décision modificative peuvent se résumer ainsi :

■ EN SECTION D'INVESTISSEMENT:

Chapitre	Article	Objet	Reports	Résultat N-1	Propositions nouvelles	Total
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>12 860,86</b>	<b>0,00</b>	<b>13 258,28</b>	<b>26 119,14</b>
21	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	5 971,82			5 971,82
21	2188	Autres immobilisations corporelles	6 889,04		13 258,28	20 147,32
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>0</b>	<b>26 119,14</b>	<b>0</b>	<b>26 119,14</b>
001	001	Excédent antérieur reporté		26 119,14		26 119,14

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des voix (24 pour ; 0 contre ; 6 abstentions : Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL, Amar GUENDOUZI) :

- approuve la Décision Modificative 2024 N°1 du Budget annexe Restauration telle qu'exposée ci-dessus.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Philippe KÉROSLIAN



La Secrétaire de séance,

Dominique BEC

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 07 MAI 2024

Et de la publication le : 07 MAI 2024